

Présentation des rapports nationaux sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des Décisions de la 51^{ème} Session de l'Assemblée Plénière, telles qu'elles figurent dans le Procès-verbal intégral / Compte rendu in extenso de la 51^{ème} Session de l'Assemblée Plénière, par les Présidents et Chefs de délégation.

- Honorable Président ;
- Honorables Parlementaire de la SADC et Chers collègues.

Faisant suite aux recommandations de la 51^{ème} Session de l'Assemblée Plénière, le parlement de la RD Congo a :

1. Sur le plan énergétique, le parlement a adopté le projet de ratification du barrage d'Inga III, lequel a le potentiel de fournir l'électricité dans toute la région de la SADC. S'agissant des énergies renouvelables, la RD Congo vient de se doter d'une Agence Nationale d'Electrification et des Services Energétiques en milieu Rural et périurbain, ANSER en sigle, laquelle a pour mission d'assurer l'électrification du Congo profond et l'accès facile à l'énergie pour accélérer le développement.
2. Sur le plan de la transformation du Forum Parlementaire de la SADC en Parlement régional, la RD Congo, lors du sommet des Chefs d'Etat à Kinshasa en Août dernier, a obtenu des Chefs d'Etats et de Gouvernement une promesse ferme pour la transformation du Forum Parlementaire en Parlement Régional. C'est ici l'occasion de rappeler aux parlementaires de la SADC leur implication auprès de leurs Gouvernements pour la signature du traité de transformation de ce Forum en Parlement Régional.
3. Sur le plan de la démocratie et de la bonne gouvernance, le parlement de la RD Congo a adopté la loi électorale pour la

tenue des élections libres, transparentes et démocratiques. A ce sujet, la Commission Electorale Nationale Indépendante vient de publier le calendrier électoral. Pour votre information l'enrôlement des électeurs commence ce 24 Décembre.

4. Sur le plan de l'autonomisation des jeunes et des femmes, la RD Congo a créé un Fonds de Garantie de l'Entrepreneuriat au Congo, en sigle FOGEC, pour accompagner financièrement au travers des formations de renforcement des capacités des jeunes et des femmes.
5. Sur le plan de la gestion des finances publiques, le parlement de la RD Congo vient d'adopter la loi sur la reddition des comptes exercice 2021, lequel prend en compte les recommandations de la loi type de la SADC sur la gestion des finances publiques.
6. Sur le plan de la couverture santé universelle, le projet de loi des finances, exercice 2023, actuellement en examen au parlement a pris en compte la couverture la santé universelle et dans ce cadre, une initiative parlementaire sur la couverture santé universelle est en cours d'élaboration.

En sus de ce rapport national, le parlement de la RD Congo tient à vous présenter sa situation sécuritaire due à l'agression dont elle est victime de la part de Rwanda à l'Est du pays.

Cette agression a causé la perte des milliers des Congolais ainsi que des déplacements massifs des populations en détresse totale. Nous en voulons pour preuve les 272 civils Congolais, dont des enfants, des femmes et des personnes âgées, massacrés il y a quelques jours à Kashishe dans le territoire de Rutshuru au Nord Kivu.

C'est ici l'occasion pour la RD Congo de solliciter de la part de tous les pays membres de la SADC une condamnation ferme et sans équivoque du Rwanda.

Vous avez en tant que parlementaires l'obligation d'user de la diplomatie parlementaire pour trouver une solution afin que la RD Congo, pays membre de la SADC, retrouve la paix et la quiétude.

Il est bien connu chez nous les Africains, quand la case de votre voisin prend feu, il ne faut pas vous mettre à danser, car vous ne savez pas si la vôtre prendra aussi feu. En plus, si un membre de votre corps souffre, c'est tout le corps qui est affecté. Cela veut dire, si la RD Congo est victime, c'est tout le membre de la SADC qui est affecté.

Nous en appelons à la fraternité légendaire des pays membres de la SADC pour soutenir la RD Congo et fustiger l'hypocrisie de la communauté internationale qui dénonce timidement cette agression Rwandaise.

Nous demandons aux pays membres de la SADC de condamner l'embargo sur les armes dont est victime la RD Congo et d'apporter son soutien indéfectible à ce dernier dans cette lutte.

Il est inadmissible pour la République Démocratique Congo d'entendre, pas plus tard que ce matin, à la Voix de l'Amérique, le Secrétaire d'Etat Américain demander à Monsieur KAGAME de stopper tout soutien supposé au M23.

Ce terme même de «soutien supposé » est très blessant pour les milliers de morts Congolais; car plusieurs rapports des Nations Unies démontrent clairement l'implication du Rwanda à travers son bras armé, le M23, dans l'agression de l'Est de la RD Congo.

C'est pourquoi nous demandons à cette communauté internationale de cesser toute hypocrisie et de désigner clairement le Rwanda comme agresseur.



Nous demandons en outre l'arrêt de tout soutien financier et militaire au M23.

Pour terminer, nous encourageons le Forum Parlementaire de la SADC, dans sa quête pour le maintien de la paix et de la sécurité en RD Congo et dans toute la région de la SADC par le renforcement de la force en attente de la SADC pour sécuriser les états membres.

Pour la Délégation de RD Congo

Honorable SANGUMA T. MOSSAI, PhD.


Deuxième Vice-Président du Sénat et Chef de délégation